

**ETABLISSEMENT PUBLIC DE GESTION
DE L'AEROPORT DE VATRY**
Siège social : Europort Vatry - Bâtiment administratif
Rue Louis Blériot - 51320 BUSSY LETTREE
Immatriculation au RCS de Châlons-en-Champagne n°820 964 260

Nombre de membres

En exercice : **11**

Présents ou représentés : **8**

Ayant reçu mandat : **3**

Absents : **3**

Excusés : **3**

DELIBERATION n° CA23-03-174

**REUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

DU 10 MARS 2023

ACTE REÇU LE

10 MARS 2023

PREFECTURE DE LA MARNE

L'an deux mil vingt-trois, le 10 mars à 10 heures le Conseil d'administration de l'Etablissement public de Gestion de l'aéroport de Vatry, sur convocation du Président en date du 9 février 2023, s'est réuni au Département de la Marne :

**Membres à voix délibérative présents
ou représentés :**

M. Christian BRUYEN
M. Charles DE COURSON
M. Rudy NAMUR
M. Jean-Marc ROZE
M. Jean-Pierre FORTUNE
M. Vincent VERSTRAETE
M. Jacques JESSON
M. Philippe PICHERY

Ayant reçu mandat :

M. Christian BRUYEN pour M. Philippe PICHERY
M. Pierre POUPART pour M. Jacques JESSON
M. Jean-Marc ROZE pour M. Vincent VERSTRAETE

Excusés :

M. Thibaut DUCHENE
Mme Catherine VAUTRIN
M. Julien VALENTIN

**Membres à voix consultative présents
ou représentés :**

Mme Sophie MAILLARD
Mme Julie REMY

Excusés :

M. Bruno GANTELET
M. Christian AUBERTIN
M. Christophe PAROIS

Assistent également à la réunion :

Mme Marie-Noëlle GABET
Mme Frédéric SCHULTHESS
M. Philippe SALMON
M. Thierry BUSSY
Mme Martine LIZOLA
M. Jean-Luc BOEUF
Mme Muriel DURIEUX

M. Julien LAPLAIGE
Mme Laure MONNATE
M. Damien ROMONT
M. Frédéric DOISY
M. Arnaud VAN SANTE

Selon l'article 4-2 des statuts, le Conseil d'administration ne peut valablement délibérer qu'en présence de la moitié au moins de ses membres. 8 membres étant présents ou représentés, le Conseil d'administration peut donc valablement délibérer.

OBJET DE LA PRESENTE DELIBERATION

Proposition de nomination d'un nouvel agent comptable.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu la délibération du Conseil Départemental de la Marne n° SE-05-I-09 du 13 mai 2016 relative à la création de l'Établissement Public de Gestion de l'Aéroport de Vatry ;
- Vu les statuts de l'Établissement Public de Gestion de l'Aéroport de Vatry, notamment l'article 9 relatif à l'agent comptable ;
- Considérant la fin du contrat à durée déterminée de Monsieur Alexandre MULLER, actuel agent comptable, le 18 mars 2023 ;
- Considérant que Madame Nathalie KALBE exerce déjà ses fonctions au sein du service comptable depuis le 16 janvier 2023 ;
- Considérant l'avis favorable de la DDFIP en date du 7 mars 2023 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- **PROPOSE** de nommer Madame Nathalie KALBE dans les fonctions d'agent comptable au sein de l'Établissement Public de Gestion de l'Aéroport de Vatry, à compter du 19 mars 2023 ;
- **AUTORISE** le Président et l'agent comptable à effectuer l'ensemble des démarches nécessaires à la prise de fonction à compter du 19 mars 2023.

VOTES

Pour : **8**
Contre : 0
Abstention : 0

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'administration.

La séance est levée à 12 h 35.


Le Président,
Christian BRUYEN